

assez surpris de trouver la plupart des chefs dans des dispositions toutes différentes de celles où il les avait laissées. Il s'aperçut même qu'on faisait mine de se mettre en garde contre lui, et sans son adresse et sa fermeté, il courait risque de se voir désavoué par ceux là même qui l'avaient député vers le gouverneur. Il parvint par son habileté à reprendre son ascendant accoutumé ; le traité de paix fut conclu et ratifié, et le P. Lemoyne descendit à Montréal avec les prisonniers.

La paix parut sur le point d'être rompue en 1663 ; il y eut quelques actes d'hostilité ; mais la sagesse de Garakonthié maintint, ou rétablit la bonne intelligence entre les Français et les trois cantons mentionnés plus haut, dans le temps même que les Anglais, devenus maîtres de la Nouvelle Belgique, s'acquerraient une grande influence chez les Agniers et les Onneyouths (*Oncidas*) :

M. de TRACY venait d'être nommé vice-roi du Canada en 1665 : Garakonthié le vint trouver à Québec, avec des députés d'Onnontagué, de Goyogoin et de Tsomnonthouan. Il fit de beaux présens au général, et l'assura de la parfaite amitié des trois cantons. Il parla avec autant de dignité que de modestie des services qu'il avait rendus au gouvernement français, et pleura à la manière des Iroquois, le P. Lemoyne, décédé depuis peu. Il dit à ce sujet, rapporte-t-on, des choses si touchantes et si bien pensées, que le vice-roi et les assistans en furent tout étonnés. Il conclut en demandant la confirmation de la paix et la mise en liberté des prisonniers faits par les Français depuis le dernier traité. M. de Tracy lui fit en public et en particulier beaucoup d'amitiés ; il lui accorda ce qu'il demandait, à des conditions raisonnables, et le combla de présens.

En 1669, Garakonthié obtint aux PP. BROUAS et GARNIER la permission de s'établir à Onnontagué pour prêcher l'évangile : il les logea chez lui, et leur fit bâtir une chapelle. Peu content de ces premières démarches, qui pourtant marquaient déjà beaucoup de zèle et de générosité, il se rendit à Québec, pour obtenir d'autres missionnaires, et on lui confia encore les PP. CARRIEN et MILLET.

A peu près dans le même temps, les Iroquois et les Outaouais recommencèrent à se poursuivre à outrance. M. de COURCELLES, alors gouverneur, qui le prenait toujours sur un ton fort haut avec les Sauvages, prétendit leur faire accepter sa médiation. Un grand nombre de députés se rendirent à Québec, où Garakonthié arrangea l'affaire avec le gouverneur général, à la satisfaction apparente de toutes les parties. Il choisit cette occasion solennelle pour se déclarer chrétien. Il reçut le baptême de la main de l'évêque de Pétrée, et eut pour parrain M. de Courcelles, et pour marraine mademoiselle de BOUTEROUX, fille de l'intendant *ad interim*. Rien ne fut omis pour célébrer avec pompe cet évène-